



FICHE PRATIQUE - VIATRAJECTOIRE

Créer un accès médecin libéral depuis le compte professionnel VT

01 Prérequis

Le compte Pro doit avoir :

- un identifiant National RPPS ou ADELI renseigné. ;
- l'une des professions « Médecin » sélectionnée dans la liste déroulante de son compte.

Notes :

- Cela est possible seulement s'il y a un passage par le portail SSO.

- Si la profession sélectionnée ne correspond pas, un message en informera l'utilisateur, exemple ci-dessous.

Informations personnelles

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom *

Prénom

Nom d'utilisateur *

Email *

Téléphone

Fax

Téléphone portable Pour vous connecter en recevant un code par SMS, veuillez renseigner le champ ci-dessous. Ce numéro ne sera utilisé que dans ce cadre. [Vérifier](#) (Non validé)

Préférence réception de code OTP EMAIL SMS

Mot de passe [Modifier](#)

Profession *

Id nationaux RPPS

Créateur

Pour associer un compte "Médecin libéral" à votre compte "Professionnel en établissement", sélectionnez une profession de type "Médecin" puis cliquez sur "Enregistrer".



FICHE PRATIQUE - VIATRAJECTOIRE

Créer un accès médecin libéral depuis le compte professionnel VT

02 Bouton médecin libéral

Note : Seul le propriétaire du compte peut suivre cette procédure.

Dans la page « **Mon compte** » côté espace professionnel, le médecin verra apparaître un nouveau bouton, lui permettant de créer son compte **Médecin libéral** :

Informations personnelles

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom *

Prénom

Nom d'utilisateur *

Email *

Téléphone

Fax

Téléphone portable Pour vous connecter en recevant un code par SMS, veuillez renseigner le champ ci-dessous. Ce numéro ne sera utilisé que dans ce cadre. [Vérifier](#) (Non valide)

Préférence réception de code OTP EMAIL SMS

Mot de passe [Modifier](#)

Profession *

Id nationaux RPPS

Créateur

03 Saisie des informations

Une fois que le médecin aura cliqué sur le bouton de création de compte **Médecin libéral**, il saisira les informations demandées ci-dessous. **La zone code postal/ville est une information obligatoire.**

Création compte MDV

Nom

Prénom ANNE

Profession Médecin

Spécialité Qualifié en Médecine Générale (SM)

Email

Téléphone

Adresse

Code postal - Ville *



04 Confirmation création du compte

A la fin de la procédure, une pop-up* s'affiche, confirmant la création du compte MDV**. Le médecin possède donc 2 espaces (Pro + médecin libéral) et les 2 espaces seront associés.



*Pop-Up : une fenêtre secondaire qui s'affiche en superposition de la fenêtre de navigation principale lors de la navigation sur Internet.

**MDV : Médecin De Ville